

OBJET :**Décision modificative – investissement 2023****Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**

RÉUNION 28 AOUT 2023

N°24-2023

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15****Nombre de Conseillers présents :****Nombre de Conseillers absents excusés :****Nombre de Conseillers absents non excusés :****Date de convocation du Conseil Municipal :**

21 août 2023

Le vingt-huit deux mil vingt-trois à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuracion
Maire : Mme Chantal GANTCH				
Adjoints : M. Philippe DUFOUR				
Mme Aurélie CELLIER				
M. Joël VERDIER				
Conseiller délégué : Thibaut FUGIER				
Conseillers : Mme Nadia BERCKMANS				
Mme Chantal CASTELAIN				
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS				
Mme Marine DE TAFFIN				
M. Éric FRON-ORTIN				
Mme Laurence GODARD-DEBIZET				
M. Cyril HASBROUCQ				
M. Bertrand LACCOURS				
Mme Christelle LAGRAVE				
M. Laurent MEYNIER				

a été élu secrétaire de Séance
Pour voter en leur lieu et place.

Décision modificative – Investissement 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- Accepte l'augmentation du tarif garderie
- Accepte la mise en place des pénalités de retards
- autorise le Maire à signer celle-ci,
-

Art.1 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. Le Trésorier de COUTRAS.
- M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et
an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH

Secrétaire de séance :